

Publié le 06/10/2022



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022_105

OBJET : Attribution complémentaire Fonds de concours 2022

Exposé

La Communauté d'Agglomération du Cotentin a mis en place une politique de fonds de concours aux communes sur la base d'une enveloppe annuelle de 2,5 millions d'euros, portée à 3 millions d'euros jusqu'en 2026. Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 5 avril 2022, a décidé d'attribuer des fonds de concours pour 29 dossiers représentant une enveloppe de 1 146 258 €. Les crédits disponibles pour les nouvelles programmations 2022 s'élèvent donc à 1 853 742 €.

La commission des fonds de concours s'est réunie, dans le cadre d'une seconde programmation, le 1^{er} septembre 2022 pour examiner les nouvelles demandes ainsi que les demandes de réexamen de projets en raison de l'évolution du coût du projet ou/et du plan de financement.

A l'examen des dossiers, la commission propose :

- d'accepter de modifier à la hausse les fonds de concours pour les communes de Flottemanville, Le Mesnil au Val et Saint Sauveur le Vicomte. Les montants indiqués dans la maquette viennent en complément des sommes déjà attribuées sur ces projets,
- de retenir 48 dossiers pour un montant de 1 331 330 €,
- de reporter 7 dossiers non complets à un réexamen ultérieur,
- de ne pas retenir 1 dossier pour un taux d'aides supérieur à 70% suite à l'intégration des recettes perçues.

Le projet de maquette financière pour les dossiers retenus, joint en annexe, a conduit à la programmation suivante :

	Enveloppe disponible	Montant des demandes par axe	Programmation proposée pour 09/2022
Axe 1	781 574 €	381 574 €	381 574 €
Axe 2	745 019 €	74 255 €	74 255 €
Axe 3	327 149 €	1 198 983 €	875 501 €
Total	1 853 742 €	1 654 812 €	1 331 330 €

La commission a également proposé de modifier le règlement des fonds de concours en y prévoyant :

- que les projets qui contribuent à atteindre le socle commun de services aux familles sur le territoire pour le rendre plus attractif aux jeunes actifs puissent relever de l'axe 1 qui traduit « *Les projets qui participent à l'atteinte des objectifs de la feuille de route stratégique de l'Agglomération Le Cotentin* »,
- que le seuil minimum d'éligibilité de 50 000 € HT des dépenses pour l'axe 1 soit diminué à 20 000 €.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission des fonds de concours en date du 1^{er} septembre 2022,

Vu le règlement de la politique des fonds de concours communautaires,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 174 - Contre : 0 - Abstentions : 8) pour :

- **Valider** la maquette financière n°2022-2 pour les attributions des fonds de concours 2022 aux communes qui est annexée à la présente et qui intègre les demandes de réexamen des communes de Flottemanville, Le Mesnil au Val et Saint Sauveur le Vicomte,
- **Autoriser** le versement des attributions des fonds de concours accordés dans la maquette n°2022-2 dans le respect du règlement et sur présentation des pièces justifiant la réalisation du projet,
- **Accepter** les modifications du règlement des fonds de concours, à savoir :
 - L'intégration dans l'axe 1 des projets qui contribuent à atteindre le socle commun de services aux familles sur le territoire pour le rendre plus attractif aux jeunes actifs, après examen de la pertinence du projet,
 - La réduction du seuil minimum d'éligibilité à l'axe 1 à 20 000 € de dépenses d'investissement,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Alexandrina LE GUILLOU

Annexe(s) :
Maquette FDC 2022-2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

27 septembre 2022

Date d'envoi de la convocation : le 16/09/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 166

Nombre de votants : 182

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Alexandrina LE GUILLOU

L'an deux mille vingt deux, le mardi 27 septembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, MERAND Evelyne suppléante de CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, JORE Yolande suppléante de DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, THOMAS – ROUTIER Ghislaine suppléante de FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine (A partir de 18h44), HURLOT Juliette, LEMARIÉ Florence suppléante de JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand (A partir de 18h30), LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie (Jusqu'à 20h19), LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, FLAMBARD Dominique suppléant de LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSSIGNOL Françoise (A partir de 19h16), LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN

Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PLAINEAU Nadège (A Partir de 18h37 – Jusqu'à 20h19), POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, BOURY Frédérique suppléante de ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SCHMITT Gilles (A partir de 18h34), SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, TAVARD Agnès, LACROIX Olivier suppléant de THOMINET Odile, LAISNEY Christiane suppléante de TOLLEMER Jean-Pierre, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, DUCOURET Chantal à HURLOT Juliette, HUREL Karine à HULIN Bertrand (Jusqu'à de 18h44), LEFRANC Bertrand à LEFAIX-VERON Odile (Jusqu'à 18h30), LEMOIGNE Sophie à AMIOT Florence (A partir de 20h19), LEPOITTEVIN Gilbert à TAVARD Agnès, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, LEROSSIGNOL Françoise à BRIENS Eric (Jusqu'à 19h16), LETERRIER Richard à LE GUILLOU Alexandrina, MAGHE Jean-Michel à KRIMI Sonia, PELLERIN Jean-Luc à LEFER Denis, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, PLAINEAU Nadège à PERRIER Didier (Jusqu'à 18h37 – A partir de 20h19), SANSON Odile à MOUCHEL Jacky, SOURISSE Claudine à COUPÉ Stéphanie, TARIN Sandrine à FRANCOISE Bruno, VARENNE Valérie à LEJAMTEL Ralph.

Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, DE BOURSETTY Olivier, GOSSELIN Bernard, HAYÉ Laurent, HEBERT Karine, LEBRETON Robert, PIC Anna, VANSTEELANT Gérard.

MAQUETTE FONDS DE CONCOURS 2022-2

Maitre d'ouvrage	Objet	Thématique	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Montant investissement	Abattement	Subventions sollicitées	Subventions totales	Reste à charge	Programmation	Montant proposé	Réexamen ultérieur
ANNEVILLE EN SAIRE	<u>Création d'un giratoire franchissable surélevé sur la D 902</u>	Voirie			x	56 220 €		0	0 €	56 220 €	2022	22 488 €	0 €
AUMEVILLE LESTRE	<u>Réhabilitation des voiries Chemin de Montebourg et Route de Versailles et aménagement hydraulique route de Versailles</u>	Voirie			x	88 143 €		DETR : 24 000€	24 000 €	64 143 €	2022	25 657 €	0 €
BARFLEUR	<u>Travaux d'aménagement de la salle culturelle du MORA</u>				x	131 001 €		DETR : 53 710€	53 710 €	77 291 €	2022	30 916 €	0 €
BENOISTVILLE	<u>Rénovation de l'éclairage public RD 650</u>	Eclairage public		x		10 500 €		DETR : 5250€	5 250 €	5 250 €	2022	2 100 €	0 €
BENOISTVILLE	<u>Défense contre l'incendie</u>	Sécurité incendie			x	13 353 €		DETR : 4 346€	4 346 €	9 007 €	2022	3 603 €	0 €
BRETTEVILLE	<u>Modernisation de l'éclairage public de la commune</u>	Eclairage public			x	96 225 €		DETR : 28 867€ Dép : 10 000€	38 867 €	57 358 €	2022	22 943 €	0 €
BRICQUEBEC EN COTENTIN	<u>RD50 - Réaménagement et sécurisation de la traverse d'agglomération - Commune déléguée du Valdecie</u>	Voirie			x	217 330 €		DETR : 43466€ Amendes de police : 15 247€	58 713 €	158 617 €	2022	63 447 €	0 €
BRICQUEBEC EN COTENTIN	<u>Extension de la cantine scolaire et réfection de la salle de restauration - commune déléguée de Bricquebec</u>	Scolaire			x	256 238 €		DETR : 102 497€	102 497 €	153 741 €	2022	61 496 €	0 €
BRILLEVAST	<u>Création d'une aire de jeux pour enfants</u>				x	19 445 €		0	0 €	19 445 €	2022	7 778 €	0 €
BRILLEVAST	<u>Réfection de voirie</u>	Voirie			x	6 072 €		0	0 €	6 072 €	2022	2 429 €	0 €
BRIX	<u>Réaménagement intérieur de la cantine scolaire</u>	Scolaire			x	218 140 €				218 140 €	réexamen ultérieur	0 €	70 000 €
BRIX	<u>Remplacement de la charpente, démontage et démontage de la partie Nord du clocher</u>	Patrimoine			x	95 888 €		DETR : 19 200€ Dpt : 19 200€	38 400 €	57 488 €	2022	22 995 €	0 €
CHERBOURG EN COTENTIN	<u>Travaux de rénovation du plateau piétonnier du centre-ville de Cherbourg en Cotentin</u>	Voirie	x			4 946 688 €		DSIL : 1 500 000€	1 500 000 €	3 446 688 €	2022	200 000 €	0 €
ECAUSSEVILLE	<u>Aménagement de deux poches incendie et d'un abri bus aux lieux dits "L'église" et "Hameau de la Lande"</u>	Sécurité incendie			x	64 171 €		DETR : 13 014€	13 014 €	51 157 €	2022	20 463 €	0 €
EMONDEVILLE	<u>Rénovation du logement communal</u>				x	101 089 €	40%	DETR : 50 544€	50 544 €	10 109 €	2022	4 044 €	0 €
FLOTTEMANVILLE	<u>Travaux de voirie</u>	Voirie			x	90 000 €		DETR : 18 417€	18 417 €	71 583 €	2022	3 522 €	0 €
FRESVILLE	<u>Travaux de voirie 2022</u>	Voirie			x	30 975 €				30 975 €	2022	12 390 €	0 €
GATTEVILLE LE PHARE	<u>Réfection de la petite salle polyvalente</u>				x	45 589 €		DETR : 12 609€ Agence de l'eau : 360€	12 969 €	32 620 €	2022	13 048 €	0 €
GATTEVILLE LE PHARE	<u>Installation de sanitaires publics</u>				x	29 204 €		DETR : 8 761€	8 761 €	20 443 €	2022	8 177 €	0 €
GATTEVILLE LE PHARE	<u>Voirie</u>	Voirie			x	97 104 €		DETR : 7 634€	7 634 €	89 470 €	2022	35 788 €	0 €
GONNEVILLE LE THEIL	<u>Reconstruction du pont Ra</u>	Patrimoine			x	30 155 €		DSIL: Demande en cours		30 155 €	2022	12 062 €	0 €
GROSVILLE	<u>Rénovation de la petite salle du préau</u>				x	190 201 €		DETR : 31 236€	31 236 €	158 965 €	2022	63 586 €	0 €
HELLEVILLE	<u>Travaux de rénovation de l'église</u>	Patrimoine			x	204 119 €		DETR : 50 135€ Dept : 58 492€ Subv privée : 12 000€	120 627 €			0 €	0 €

Maitre d'ouvrage	Objet	Thématique	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Montant investissement	Abattement	Subventions sollicitées	Subventions totales	Reste à charge	Programmation	Montant proposé	Réexamen ultérieur
LA HAGUE	<u>Travaux de réfection de voirie Rue des Dignes Urville Nacqueville</u>	Voirie			x	608 300 €				608 300 €	réexamen ultérieur	0 €	70 000 €
LA HAGUE	<u>Travaux d'aménagement d'espace public au lotissement les Bizeaux St Germain des Vaux</u>	Voirie			x	266 600 €				266 600 €	réexamen ultérieur	0 €	70 000 €
LA HAGUE	<u>Rénovation nef et porche de l'église St Pierre Biville</u>	Patrimoine			x	1 106 157 €		DSIL : 331 757€ Dép : 300 799€	632 556 €	473 601 €	2022	70 000 €	0 €
LA HAGUE	<u>Aménagement de l'enclos paroissial Omonville La Rogue</u>	Accessibilité			x	285 500 €		DSIL : 57 100€ Dép CPS : 71 375€	128 475 €	157 025 €	réexamen ultérieur	0 €	62 810 €
LA HAYE D'ECTOT	<u>Travaux de voirie 2022</u>	Voirie			x	65 072 €			0 €	65 072 €	2022	26 029 €	0 €
LE MESNIL AU VAL	<u>Réfection du préau de l'école (2)</u>	Scolaire			x	21 070 €			0 €	21 070 €	2022	4 164 €	0 €
LESTRE	<u>Travaux de réfection de voirie</u>	Voirie			x	34 916 €				34 916 €	2022	13 966 €	0 €
MARTINVEST	<u>Agrandissement Restaurant scolaire</u>	Scolaire			x	162 030 €		DETR : 32 406€ FIR : 50 000€	82 406 €	79 624 €	réexamen ultérieur	0 €	31 015 €
MARTINVEST	<u>Travaux de réfection de la voirie communale</u>	Voirie			x	103 855 €			0 €	103 855 €	2022	41 542 €	0 €
MONTAIGU LA BRISETTE	<u>Aménagement d'une air de sport à la salle polyvalente (Terrain de pétanque)</u>	Sport			x	5 154 €			0 €	5 154 €	2022	2 062 €	0 €
NEHOU	<u>Création de chemins de randonnée</u>				x	12 280 €			0 €	12 280 €	2022	4 912 €	0 €
NOUAINVILLE	<u>Rénovation éclairage public Rue du Hameau Capé</u>	Eclairage public			x	130 500 €		DETR : 14 454€ Amendes de police : 14 800€	29 254 €	101 246 €	2022	40 498 €	0 €
ORGLANDES	<u>Rénovation logement</u>				x	311 541 €	40%	DETR : 85 182€ Dép : 50 000€	135 182 €			0 €	0 €
PORT-BAIL SUR MER	<u>Travaux d'accessibilité ERP</u>	Accessibilité			x	239 329 €		DETR : 47 865€ Participation 2022 VVF : 154 456€	202 321 €	37 008 €	2022	0 €	0 €
PORT-BAIL SUR MER	<u>Aménagement de liaisons douces / Réfection de chaussées / Aménagement de sécurité</u>	Voirie			x	206 180 €		DETR : 32 980€ Dép : 82 472€	115 452 €	90 728 €	2022	28 874 €	0 €
PORT-BAIL SUR MER	<u>Travaux de voirie chaussées fortement dégradées "Hotel Maurin"</u>	Voirie			x	85 418 €			0 €	85 418 €	2022	34 167 €	0 €
SAINT FLOXEL	<u>Extension éclairage public et pose de 2 candélabres à détection salle communale</u>	Eclairage public			x	9 120 €			0 €	9 120 €	2022	3 648 €	0 €
SAINT GEORGES DE LA RIVIERE	<u>Réfection de la Rue Marquant</u>	Voirie			X	44 420 €			0 €	44 420 €	2022	17 768 €	0 €
SAINT JEAN DE LA RIVIERE	<u>Réfection de la Rue Marquant</u>	Voirie			x	29 992 €			0 €	29 992 €	2022	11 997 €	0 €
SAINT MARTIN LE GREARD	<u>Aménagement des allées du cimetière en béton désactivé pour mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite</u>	Accessibilité			x	37 875 €		DETR : 11 363€	11 363 €	26 512 €	2022	10 605 €	0 €
SAINT PIERRE EGLISE	<u>Démolition partielle d'une friche pour réhabilitation en logements</u>				x	39 500 €				39 500 €	réexamen ultérieur	0 €	15 800 €
SAINT PIERRE EGLISE	<u>Réfection de l'enrobé sur les voiries publiques : rue du général de Gaulle et des hameaux de la Fichetterie et d'Etésneville</u>	Voirie			x	49 226 €		Etat : 5 182€	5 182 €	44 044 €	2022	17 618 €	0 €
SAINT SAUVEUR LE VICOMTE	<u>Programme voirie 2022</u>	Voirie		x		207 613 €		DETR : 66 436€	66 436 €	141 177 €	2022	56 471 €	0 €

Maitre d'ouvrage	Objet	Thématique	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Montant investissement	Abattement	Subventions sollicitées	Subventions totales	Reste à charge	Programmation	Montant proposé	Réexamen ultérieur
SAINT SAUVEUR LE VICOMTE	<u>Eglise Hautmesnil : Rénovation beffroi et mise en place d'un paratonnerre</u>	Patrimoine			x	22 125 €		DETR : 4 425€ Fondation Langlois : 10 000€	14 425 €	7 700 €	2022	1 063 €	0 €
SAINT SAUVEUR LE VICOMTE	<u>Réhabilitation/extension du complexe sportif "Jean Tardif"</u>	Sport	x			1 131 988 €		DSIL : 396 243€ CD : 184 400€	580 643 €	551 345 €	2022	181 574 €	0 €
SAUSSEMESNIL	<u>Installation d'une pompe à chaleur dans un logement communal en remplacement d'une chaudière fioul et d'un chauffage électrique</u>	Rénovation énergétique			x	16 071 €	40%			9 643 €	réexamen ultérieur	0 €	3 857 €
SENOVILLE	<u>Aménagement de voirie et aires de croisement, mise en sécurité des riverains dans un virage au Hameau Bourgeoise</u>	Voirie			x	80 530 €		DETR : 16 105€ Amende de police : à suivre	16 105 €	64 425 €	2022	25 770 €	0 €
SIOUVILLE HAGUE	<u>Rénovation de l'éclairage public Rue Marcel Jacques et Rue Lecoutour</u>	Eclairage public		x		39 210 €			0 €	39 210 €	2022	15 684 €	0 €
SORTOSVILLE EN BEAUMONT	<u>Installation d'une réserve incendie</u>	Sécurité incendie			x	36 118 €		DETR : 7 224€	7 224 €	28 894 €	2022	11 558 €	0 €
SORTOSVILLE EN BEAUMONT	<u>Programme de voirie 2022</u>	Voirie			x	52 451 €			0 €	52 451 €	2022	20 980 €	0 €
SURTAINVILLE	<u>Mise en place de jeux inclusifs et d'un téléphérique au terrain de loisirs des Laguettes</u>				x	64 600 €		FIR : 25 839€	25 839 €	38 761 €	2022	15 504 €	0 €
TEURTHEVILLE BOCAGE	<u>Réfection de voirie communale "Les Follots" 2ème partie</u>	Voirie			x	46 591 €			0 €	46 591 €	2022	18 636 €	0 €
TOLLEVAST	<u>Renforcement du réseau incendie de la commune</u>	Sécurité incendie			x	55 548 €		DETR : 12 279€	12 279 €	43 269 €	2022	17 308 €	0 €